

MURS ANTIBRUIT

NOXER®

Silence et qualité
de l'air



NOXER®

MURS ANTIBRUIT

La densification de l'habitat et l'accroissement du trafic routier, sources de nuisances importantes pour les riverains, sont à l'origine de l'augmentation des taux de pollution : atmosphérique et acoustique. La lutte contre les pics de pollution est un enjeu majeur pour les collectivités et les réglementations sont de plus en plus sévères.

Pour répondre à cet enjeu, Eurovia a développé un procédé innovant de dépollution de l'air qui élimine les oxydes d'azote : le NOxer®. Adapté et couplé à des murs antibruit, il permet d'obtenir une double efficacité, sonore et atmosphérique.

► DES ATOUTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- **Pas de contrainte spéciale** de mise en œuvre
- Une **réduction** significative **des pollutions sonores**
- Une **élimination importante des oxydes d'azote** démontrée en laboratoire et sur site par des campagnes de mesures précises
- Une **double dépollution** sur un même ouvrage

► DES CHIFFRES QUI PARLENT

Une réduction du bruit
de 8 dB(A)
pour des murs du groupe 3

De **15 % à 25 %**
de la **pollution** globale éliminée

Jusqu'à **75 % de réduction**
des NOx pour les riverains



UN DUO HAUTE PERFORMANCE

► LA PREUVE PAR L'EXPÉRIENCE

Le développement du procédé a permis d'atteindre des résultats spectaculaires. Avec une luminosité équivalente à celle d'un temps clair, 75 % des gaz polluants qui viennent au contact du revêtement NOxer® sont éliminés. Un temps couvert assure un éclairage suffisant au maintien de l'efficacité, du procédé.

Différents systèmes de mesure installés sur les premiers chantiers de murs antibruit NOxer® ont analysé en continu les performances du procédé en tenant compte des conditions de trafic, des conditions climatiques (vent, pluviométrie, température) ainsi que de la géométrie des lieux.

Les résultats obtenus à la suite de campagnes de mesures effectuées sur de longues périodes ont prouvé que les murs antibruit permettent une diminution de plus de 75 % de la pollution pour les riverains, en cumulant l'effet de la barrière physique et celui de la dépollution par photocatalyse, et de mettre ainsi en évidence l'effet spécifique du NOxer®.

LA SIMPLICITÉ POUR VOS CHANTIERS

Les chantiers de murs antibruit NOxer® ne génèrent aucune contrainte particulière autre que celles liées à la pose de panneaux classiques.

POUR UN AIR PLUS SAIN

Les oxydes d'azote émis par les gaz d'échappement des véhicules entraînent des troubles respiratoires chez les personnes sensibles (enfants, seniors) ; leur concentration dans l'air est liée aux conditions de trafic mais aussi aux conditions atmosphériques. La lutte contre les pics de pollution aux heures de fort trafic est un enjeu majeur pour les collectivités et les réglementations sur les polluants sont de plus en plus sévères. Avec NOxer®, Eurovia apporte une réponse durable et performante.

UNE EFFICACITÉ ÉPROUVÉE

► ACTION... RÉACTION !

Les murs antibruit NOxer® utilisent le principe chimique de photocatalyse, où un oxyde de titane spécial est utilisé comme catalyseur pour éliminer les oxydes d'azote.

Sous l'action des rayons ultra-violet de la lumière du soleil, au contact du TiO_2 photocatalytique présent à la surface des murs antibruit, les NOx sont transformés en composés azotés stables. Les composés azotés stables ainsi formés sont éliminés par les eaux de pluie ; les quantités précipitées sont infimes aux regards des limites de potabilité de l'eau.

De plus, les performances acoustiques permettent de réduire efficacement les nuisances sonores : la norme ZTV-Lsw 88 démontre un gain de 8 dB(A) et les murs sont reconnus comme « absorbants » (groupe A3) selon la norme EN 1793-1.

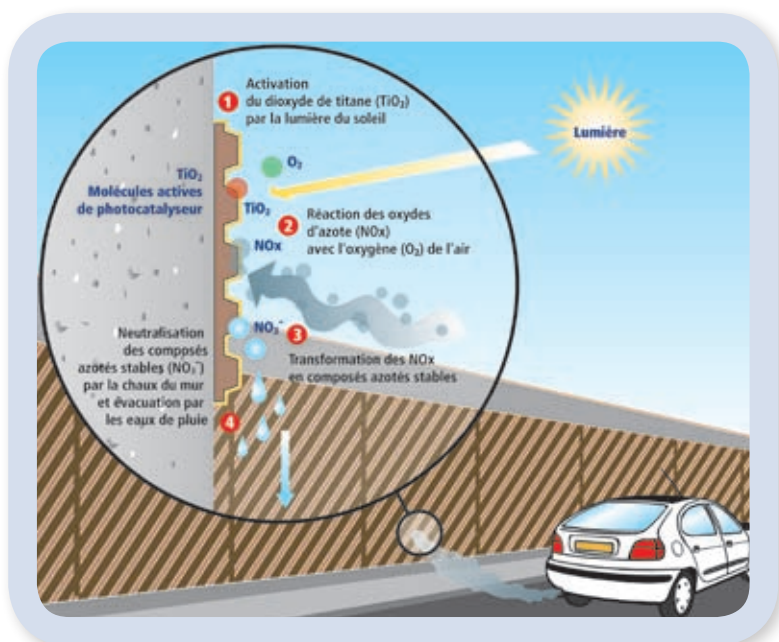
► UNE MISE EN ŒUVRE SANS CONTRAINTE

Le TiO_2 photocatalytique est mélangé dans la masse lors de la fabrication du mur en béton sur une épaisseur de 2 à 4 cm.

La mise en œuvre de tels murs n'engendre aucune contrainte particulière et reste identique à celle des murs antibruit classiques.

Des filiales spécialisées d'Eurovia maîtrisent la fabrication des murs antibruit depuis plus de 30 ans, utilisant une technique de pose unique qui garantit le bon positionnement et la durabilité des structures mises en place.

NOxer® est une marque déposée.



DIRECTION TECHNIQUE
18, place de l'Europe - 92565 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 33 (0)1 47 16 38 00 - Fax : 33 (0)1 47 16 38 01
www.eurovia.com
technique@eurovia.com